

Conseil municipal du 29 juillet 2015 à 21 heures

Le quorum est atteint : le maire et 9 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.

Martial Serrau a donné procuration à Sébastien Gallineau.

Jérémy Sicre a donné procuration à Janine Lafon.

Lydie Nouyrit est absente.

M.Coldefy demande une modification de l'ordre du jour. Il souhaite rajouter : -Etablissement d'une convention d'honoraires pour assurer la défense de la commune sur plusieurs dossiers.

Vote pour cette modification de l'ordre du jour : à l'unanimité.

1-Approbation du compte rendu du CM du 8 juillet 2015.

Des modifications sont demandées :

Dans la première phrase, écrire : le maire et 9 conseillers.

Dans les « informations diverses » :

- modifier la première phrase : Jacques Coldefy, Jean-Luc Molles et Vincent Labarthe ont rencontré la responsable de l'intermarché de Lacapelle Marival et lui ont précisé qu'il ne pouvait y avoir implantation d'un « commerce de bouche » sur la clairière d'activités d'entreprises de Coupille.

- modifier le paragraphe suivant : Dans le cadre du CLS Jean-Luc Molles..... Afin que les professionnels planchent sur le sujet, un projet a été adressé à L'ARS.

Vote pour approuver le compte rendu ainsi modifié : à l'unanimité.

2-Programme de dissimulation et éclairage public-fils nus dans le bourg

La commune participerait à hauteur de 55% de 27917€ soit 15354,35€ HT.

Vote pour adopter ce financement : à l'unanimité.

3-Programme de dissimulation et éclairage public autour de l'église

Pour les travaux de dissimulation : la commune participerait à hauteur de 15% de 71500€ HT soit 10725 € HT.

Pour les travaux de France Télécom : la commune participerait à hauteur de 10755€ TTC.

Pour les travaux d'éclairage public (hors illumination de l'église) : la commune participerait à hauteur de 55% de 43584€ HT soit 23971,20€ HT.

Vote pour adopter ces financements : à l'unanimité.

4-Convention pour prestations diététiques-cantine.

Une convention est signée depuis plusieurs années avec M.Stéphane Bessac, diététicien, afin d'assurer un bon équilibre alimentaire aux enfants mangeant à la cantine scolaire.

Vote pour reconduire cette convention : à l'unanimité.

5-Tarifs cantine (enfant et adulte)

Le prix du ticket de cantine est actuellement de : 3,10 € par enfant et de 5 € par adulte (depuis 2011)

Il est proposé une augmentation de 10cts pour le ticket enfant et de 1 € pour le ticket adulte, ceci permettant de nous « aligner » sur les tarifs des communes environnantes.

Les prix des tickets de cantine seraient donc de : 3,20 € par enfant et de 6,00 € par adulte.

Vote pour modifier ainsi les tarifs : à l'unanimité.

6-création et suppression d'un poste adjoint technique.

Une personne supplémentaire est nécessaire pendant une heure à la garderie du vendredi soir.

C'est Mme Sylvie Francoual qui assurera cette heure.

Son poste à 16h30 serait supprimé pour le remplacer par un poste à 17h30.

Vote pour la suppression et le remplacement de ce poste : à l'unanimité.

7-Travaux de voirie communautaires.

C'est l'entreprise STAP qui a été choisie pour ces travaux de voirie communautaire.
Ils s'élèvent à 27717,76 €.

Vote pour effectuer ces travaux : à l'unanimité.

8-Travaux salle des fêtes.

Les travaux de modifications de la salle des fêtes s'élèvent à 34657,32 € TTC dont 1935,60 € TTC d'électricité effectués par M. Guy Bessac.

Vote pour effectuer ces travaux : à l'unanimité.

9-Décision modificative-attribution de compensation communauté Grand Figeac.

Reportée au prochain conseil.

10-Convention d'honoraires pour assurer la défense de la commune.

Il est proposé d'établir deux conventions d'honoraires avec l'avocat de la commune afin de défendre au mieux cette dernière dans les dossiers suivants :

1. Appel devant le Tribunal Administratif de Bordeaux de l'Association Livernon Autrement au sujet du multisport.
2. Dossier STAMER devant le TA de Toulouse (CU).

Vote pour établir ces conventions : à l'unanimité.

11-Informations diverses.

M. Coldefy nous lit deux courriers de Mme Binato adressés à M. le Maire et aux conseillers municipaux concernant des soucis de terrain.

Nous réfléchissons à une réponse.

Isabelle Pauly souhaite que l'on réfléchisse à des solutions pour faire ralentir les voitures aux entrées de Livernon (marques au sol, panneaux de rappel de la limitation.....).

Marie-Jo Fouilhac souhaite que l'on rediscute plus précisément du projet de repas de Noël pour les « aînés ».
Une date de réunion doit être fixée.

Jean-Paul Mejecazes nous confirme la venue des conseillers d'Avesnes-le-Comte au mois d'octobre. Il nous faudra préparer leur venue.

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 27 août à 21h.

La séance se termine à 23h50.